



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANTENNES-RELAIS.FR BY IMMONETIC,
LA NOUVELLE PLATEFORME
DE RÉFÉRENCE POUR VALORISER
VOTRE FONCIER ET OBTENIR
DES INFORMATIONS CLAIRES ET
OBJECTIVES SUR LES ANTENNES RELAIS

IMM  NETIC

2025 devrait marquer le début de l'apogée de la 5G en France. Les chiffres sont éloquentes :

- Notre pays compte déjà plus de 8 millions d'utilisateurs 5G selon l'Arcep ;
- Et le déploiement des antennes relais est intense avec 41 699 sites 5G autorisés en août 2023 dont 32108 déjà opérationnels.

En parallèle, la mise en place d'antennes relais 4G se poursuit afin d'assurer une couverture numérique du territoire optimale, y compris dans les zones rurales.

Mais cette situation n'est pas sans susciter de nombreux débats ! La crainte exacerbée des ondes alimente les polémiques, les préjugés et les questions, tant du côté des riverains que des bailleurs.

Fondateur d'antennes-relais.fr, un guichet d'informations et de services pour tous les acteurs du secteur des communications électroniques et toutes personnes impactées par le déploiement d'antennes relais, Franck Martin explique :

"Il est très fréquent que les bailleurs n'obtiennent pas d'informations précises de la part des opérateurs. Ceux-ci manquent souvent de temps ou ont rompu la communication, en raison d'un climat tendu et d'invectives de la part de certains riverains."

Pour apporter un éclairage sans esprit partisan, il lance **Antennes-relais.fr**, un site qui se veut être un site incontournable pour partager des informations fiables et basées sur des sources officielles afin de permettre au plus grand nombre de tout savoir sur les antennes relais.



"Notre force : nous allions à la fois une expertise terrain dans le déploiement des antennes relais et un solide background juridique. Cela nous permet d'adopter un positionnement neutre, avec la volonté de concilier les intérêts de toutes les parties."

TORDRE LE COU AUX IDÉES REÇUES, EN RÉPONDANT À TOUTES LES QUESTIONS

Les antennes relais sont-elles dangereuses pour la santé (ondes) ?

Quelles sont les conséquences de leur implantation sur l'environnement ?

Quelles sont les règles d'urbanisme pour pouvoir en installer ?

...



De nombreuses personnes s'interrogent, à juste titre, sur les antennes relais parce que...

Un site radioélectrique est prévu à proximité de leur habitation : elles ont des inquiétudes sur le niveau d'exposition aux ondes radioélectriques ou souhaitent simplement connaître la réglementation applicable à ce type d'installation pour mieux comprendre ou critiquer celle-ci.

Un opérateur leur propose d'installer des antennes relais sur leur immeuble (terrain nu, ensemble bâti) : elles souhaitent avoir des informations sur les conditions proposées dans le bail ou sur la promesse unilatérale de vente ainsi que sur les autorisations d'urbanisme applicables (déclaration préalable, permis de construire...).

Elles cherchent un complément de revenu foncier : en tant que propriétaires de terrain, elles envisagent de le mettre à disposition d'un opérateur.

Elles représentent une collectivité ou un bailleur social : elles ont besoin de transmettre des informations à leurs administrés ou occupants sur un projet d'installation d'antennes relais en toute transparence.

Elles désirent prendre une décision éclairée : le vote d'une installation est au programme de leur future assemblée générale de copropriétaires.

UN GUICHET D'INFORMATIONS MULTI-SERVICES, ACCESSIBLES EN QUELQUES CLICS

Antennes-relais.fr est une plateforme qui permet d'obtenir vite et bien :

Des services pour les propriétaires

Via un formulaire en ligne, ils peuvent transmettre les coordonnées de leurs biens. Une étude du PLU pourra alors être réalisée. De plus, leur adresse sera relayée pour être valorisée auprès des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures.

Des services pour les bailleurs (collectivités, bailleurs sociaux)

Antennes-relais.fr propose la mise en place de pages dédiées lors d'un projet d'antennes relais, avec un service de chat en ligne, pour répondre aux interrogations des administrés et occupants.

Des services pour tous

- La possibilité de poser des questions en ligne pour obtenir une réponse dans les deux jours ouvrés : autorisations nécessaires, santé, exposition aux ondes, travaux, juridiction compétente, explications sur le plan local d'urbanisme, réglementation, troubles du voisinage... ;
- Une assistance pour la réalisation de mesures d'ondes radioélectriques.



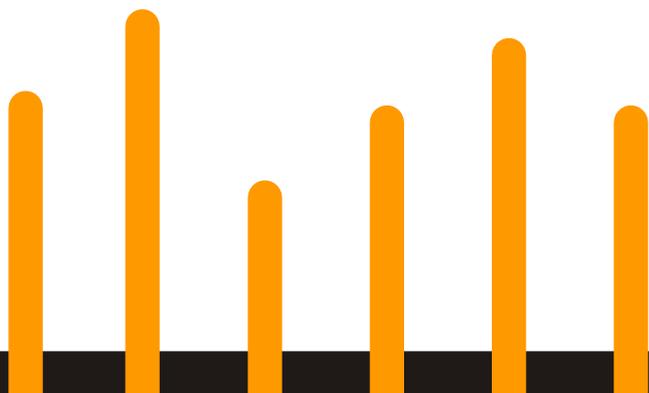
À PROPOS DE FRANCK MARTIN, LE FONDATEUR

Franck Martin a travaillé au sein de la direction juridique d'un opérateur de téléphonie mobile pendant huit années et a été par la suite directeur du département télécoms d'un cabinet d'avocat spécialisé en communications électroniques.

Il a créé par la suite son propre cabinet d'avocat ayant pour activité dominante le droit des communications électroniques et lancé le concept Immonetic, qu'il a eu l'opportunité de présenter notamment lors d'une intervention sur BFM business.

Le concept : une focalisation sur l'activité du déploiement et de l'exploitation d'antennes relais, notamment via la valorisation de surfaces immobilières inexploitées.

Aujourd'hui, Franck Martin, ancien avocat, a créé la société éponyme Immonetic qui ambitionne de multiplier les accords notamment avec des sociétés foncières pour gérer leur patrimoine d'un point de vue télécoms.



POUR EN SAVOIR PLUS

 antennes-relais.fr



CONTACT PRESSE

 Franck Martin

 fmartin@antennes-relais.fr

 07 56 98 59 56